

FORMULAIRE D'AUTO-IDENTIFICATION VOLONTAIRE ET CONFIDENTIELLE DES ÉLÈVES AUTOCHTONES

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir (Csc MonAvenir) donne aux parents/tuteurs/tutrices d'élèves autochtones, la possibilité de s'auto-identifier.

Qu'est-ce que l'auto-identification?

L'auto-identification autochtone est confidentielle et se fait de façon volontaire. Elle représente une occasion pour les élèves et les familles de s'identifier dans la descendance de leur héritage des Premières Nations, des Métis ou Inuit. Il n'est pas nécessaire de posséder une carte de statut d'Indien, de citoyenneté de Métis ou de numéro d'identification d'Inuit pour s'auto-identifier.

Pourquoi s'auto-identifier?

L'auto-identification permet au Csc MonAvenir de faire la mise en œuvre de stratégies ayant comme objectif d'améliorer le rendement des élèves autochtones, de développer des programmes qui incluent les cultures et les traditions des Premières Nations, des Métis et des Inuit avec une programmation inclusive chaque année scolaire, et elle permet aussi de continuer à bâtir les compétences de toute sa communauté scolaire à cheminer vers les appels à l'action 62 et 63 du Rapport de la Vérité et la Réconciliation.

Identification de l'élève
Nom légal :
Prénom légal :
Année scolaire en cours :
Nom de l'école :
Ville :

Appartenez-vous à un ou plusieurs des trois peuples Autochtones du Canada?

Oui Non Préfère ne pas répondre

Si oui, veuillez préciser :

Premières Nations Nom de la Nation d'appartenance (facultatif) : _____
 Inuit Nom de la Nation d'appartenance (facultatif) : _____
 Métis Nom de la Nation d'appartenance (facultatif) : _____

¹ Les définitions sont tirées des ressources en référence.

L'élève réside sur une réserve :

Oui Non

Acceptez-vous qu'un membre de l'équipe d'éducation autochtone communique avec vous afin de vous informer des initiatives et des mises à jour en éducation autochtone ?

Oui Non

Si oui, veuillez inscrire votre courriel et numéro de téléphone :

Courriel

Numéro de téléphone